



## ASSR1 et ASSR2

publié le 26/05/2020

---

### Descriptif :

Les dispositions pour la passation des épreuves ASSR1 et ASSR2

---

Chers parents des élèves des classes de 5e et de 3e

Votre enfant aurait dû passer les épreuves de l'ASSR1 en 5e et de l'ASSR2 en 3e.  
La pandémie n'a pas permis d'organiser comme à l'accoutumée ces épreuves.

#### 1. ASSR1

Les élèves de 5e seront invités à passer les épreuves de l'ASSR1 dans le courant du 1er trimestre 2020 alors même qu'ils seront en classe de 4e.

2. Dans l'éventualité où les classes de 3e seraient invitées à reprendre le chemin du collège en cette fin d'année, les élèves présents seront invités à participer à une session ASSR2. Sachant que tous les élèves de 3e auront la possibilité de se présenter aux épreuves ASSR2 dans leur futur lycée en classe de 2de.

Cordialement  
La Direction



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**